

Dijjassaa Insa Djaansu waqa Lagaayy.

ፍጥነት. ረጅም ፍቅር. ማን ይገሰገሱ.  
ገላላውያን. ረጅም ፍቅር.  
ወንጌል.

La mer  
de Thraie  
dans le  
port

de Fer-  
nard Char-  
pouthier  
in Revue  
de études  
grecques  
1924  
p. 173  
s. 404-410

L'une des strophes chorales les plus mouvementées de l'Œdipe-roi, une de celles qui emporte la plus forte progression lyrique, et sans nul doute celle qui termine la parodos de la pièce. Les Chébanis, accourus en foule, viennent de confier leurs douleurs et leurs espérances; ils ont dévot avec terreur le mal qui s'est abattu sur la cité; dans un sursaut final, ils souhaitent alors que cette peste redoutable, ce « cruel Aïes qui les brûle » disparaisse enfin et s'en aille bien loin, là-bas,

ሲ' ነገ ማገላገል  
ገላላውያን ለገላላውያን  
ሲ' ነገ ገላላውያን ለገላላውያን  
ወንጌል ማገላገል (1).

(1) Oid. W. ed. Budé, v. 194-198; je reproduis ici

G. 405

Il apparaît, dès l'abord, que ces deux membres de phrase sont de nature bien opposée: autant l'allusion du premier est vague et prête à des interprétations diverses (R), autant il semble probable que le second désigne un lieu précis; il importe donc de le rendre avec exactitude.

Le dernier traducteur de Sophocle - et l'un des plus habiles.

- M. Marqueras, donne de ce deuxième mem-

le texte proposé par le dernier éditeur, M. Marqueras, après beaucoup d'autres. La correction ὄκουρ pour ὄκουρ que portent les manuscrits, est indispensable.

(R) On a pensé à la mer des Symplégades, à l'entrée du Bosphore (schol. vel ἵππυρ ἴνδα αἰ ἄσσυμπλέγαις ἀἰπαρ εἰσὶν), ou à une simple désignation générale s'opposant à la désignation précise du second membre (ex. : Schneideuin-Bruhn, König Obedipur, 1877, p. 86. « Vielmehr hat der dichter allerdings das Ganze und den Teil, durch ille-ille nebeneinander gesetzt »), ou, plus justement, semble-t-il, à l'Océan Atlantique (« Mare Atlantium » Boug. Dind. reproduit par Courcier sur la fin des textes anciens: Ercan, in Acta Phonon. XXVI: Ἐλευσίσι δὲ ἢ εἰς τὴν ἡμετέραν Βαγασσα ἄγουσα, et Schol. Od. V, 481: Ἐλευσίσι δὲ ἢ εἰς τὴν Βαγασσα

5

bre la traduction suivante: « soit sur le flot inhospitalier de la mer de Thrace » (1). C'est, avec quelques variantes, la traduction actuellement reçue et qu'on verra proposée par son nombre d'éditions, tant françaises qu'étrangères (2). On me permettra de présenter ici quelques observations.

À première vue, les deux textes français et grec ont l'air de parfaitement se reconnaître. La locution se présente grammaticalement chez Sophocle sous la forme d'un substantif (ἐπιβαρ) déterminé par deux qualificatifs: Βαθύνης et ἀσσύφρους ἄκουρ. Qui de plus na-

(1). Ed. Bude, p. 148, v. 196-197.

(2) En voici quelques-unes, des plus typiques: Astaud, 1887, p. 280: « ou sur les bords inhospitaliers de la mer de Thrace »; Leconte de Lisle, éd. Lemercier, Les Poésies inhospitalières de la mer de Thrace (1877, p. 67, « soit vers le rivage inhospitalier de la mer Chrétienne »; Personneaux, p. 190: « ou dans les flots inhospitaliers de la mer de Thrace »; cf. encore, Schneideuin-Rauk, 8<sup>e</sup> éd., 1881: « Das Chrakerneer... weil Ares dort heimisch ist »; Sheppard, 1920, p. 15: « Recherche to the waves of the Thracian sea and his own barbarian shores ».

Θάλασσα τῆς Θράκης ἀπὸ Ἰσοκράτη

6. 406. Aurel, semble-t-il, que de voir dans Ἰσθμὸς une épithète de valeur géographique et en élargissant le sens du mot ἰσθμὸς, comme on s'est autorisé par l'usage général des auteurs tragiques (3), de traduire par « la mer de Thrace »? N'est-ce point là ce qu'indique le scholiaste byzantin qui glose par « la tumultueuse mer de Thrace » (4)? Et si Ἰσθμὸς est d'une précision toute géographique, la seconde épithète n'est-elle point nécessairement une valeur descriptive? On croirait à une équivalence absolue. Je suis pourtant convaincu que cette exactitude n'est que spacieuse.

6. 407 Bien nettement défini; on ne saurait sans impropriété grossière. — et c'est le cas sans doute du scholiaste mal informé. — L'appliquer à une autre portion du bassin méditerranéen qu'à ce repli septentrional de l'Archipel. Limité au nord par la côte Thrace, à l'ouest par la Chalcidique, à l'est par la Chersonèse, au sud

(1) Cf. par ex. Esch. fr. 43, ed. Nauck: ἰσθμὸν δὲ τῆς Ἰσθμῶν ἰσθμῶν ἰσθμῶν ἰσθμῶν.

(2) Schol. recent. ed. Dindorf, tome II, p. 152: τῆς θαλάσσης τῆς Θράκης.

Θάλασσα τῆς Θρακίας καὶ Ἰουδαίῳ  
Λαυδοπείῳ

par les îles de Lemnos et d'Imbro, c'est comme s. 407  
un bassin peu fréquenté au dessus du passage des  
Dardanelles, et Samothrace en occupe à peu près  
le centre. Les auteurs anciens sont sur ce point d'  
un accord unanime: tous, d'Homère à Strabon, hommes  
de science comme poètes, appliquent à cette mer le  
qualificatif de « mer de Thrace » (1) et ne l'appli-  
quent qu'à elle; Strabon même, en scrupuleux  
géographe, donne la définition de ce terme: « la  
mer de Thrace, c'est une partie de l'Archipel » (2).

Est-ce bien là ce qu'a voulu dire Sophocle? La  
tradition littéraire vient prouver que non, et plu-

(1) En voici quelques exemples, glanés parmi les au-  
teurs: Hom. *Il.* 4. 230: αἰ δ' ἀναυοὶ ἄγαν ἀνὺς ἔβαν  
οἰκίονδε νηίδαί. Ἐπιμύον νανά σοῖλον ὀ δ' ἐόλην οἰδύων  
δῖον; Hérod. VII, 116: τὸ Ἰουδαίον, αἰ τὸν ἄγαν, τὸν Ἐπι-  
μύον ἢ νηίδαί ἄγαν...; Péséon, 440: ἄγ' οἶα σοῖλον Ἐπιμύον  
πρὸν ἄρα νεωτῶν οἰκίοντα. Ἰαίοναί, ἢ ἰαίοναί; Callim. fragm. d'  
Ἀσινός, v. 6: ἢ δ' αἰ νηίδαί Ἐπιμύον νανά νηίδαί (σοῖλον); Stra-  
bon, Géog. c. 23: ὄραν νανά αἰν Ἰουδαίον Θάλασσαν οἰκίοντα  
αἰ... αἰτὸν τὸν Ἰαίοναί νηίδαί ὄραν.

(2) Cf. La note précédente.

- σ. 407. sieurs érudits l'ont déjà reconnu (3) En regard du vers de Sophocle, l'un des scholiastes (4) a rappelé la côte de Σαγυρδισσῶν, que tous les géographes anciens (5) localisent sur la mer Noire, à l'endroit où se trouve (ααξίνα) aujourd'hui le village de Μιδιακ (6). Or cette même côte a été célébrée à plusieurs reprises dans la tragédie antique pour son aspect redoutable. Eschyle l'appelle « inhospitalière aux marins, mâtresse des vaisseaux » (1) et Sophocle lui-même

(1) Prométhée, 725-727 Cf. les indications que donne des 1870 Wolf, König Odipus, p. 23, n. 195; les érudits de la Renaissance avaient déjà très bien vu de quelle mer il s'agissait. (Personneaux, dans sa traduction, ajoute cette note: « mer Pont-Euxin ».

(4) Schol. vet., 196. τῆς τῶν Σαγυρδισσῶν ἀγῶς, ἀπὸ τοῦ Ἰσθμοῦ ἀγῶς Ἰσθμοῦ γινώσκου.

(5) Steph. Byz. s. v.: ἡγορῶν τῶν Ἰσθμῶν; Arrien, Pér. Pont. Eux., 37: ἀπὸ τοῦ Ὀμιὰτος ἐς Σαγυρδισσῶν ὀρέατα Σαυρόνοισι; Anonimos, Pér. Pont. Eux., 89: ὅτι τῶν Σαγυρδισσῶν ἀγῶν... τὰς ναυῶν ἐξοστρακιστῶν τῶν.

(6) Büschner, dans Raulf-Wissowa, s. v. Salmeseros, col. 1992.

1) Prométhée, 725-727:

ἴνα  
καταπὰ ὄντων Σαγυρδισσῶν γράβος  
ἐξοστρακιστῶν ναυῶν, ἡμετέρα ναῦν.

la dit « inhospitalière » (2). Parcellles analogies d'or. σ. 408 pressions ne sauraient être l'effet d'un hasard: si la côte qui nous occupe est, comme celle de Salmeseros, qualifiée par le poète d'inhospitalière (ἐξοστρακιστῶν, ἀγῶν), c'est que ces deux côtes n'en font qu'une; la prétendue « mer de Thrace », en l'occurrence, c'est le Pont-Euxin.

La conséquence apparaît aussitôt: la désignation géographique se cache non point sous Ὠκεῖνη, mais sous ἀγῶν (3); cette mer, c'est l'ἀγῶν ὄντων des géographes, devenu plus tard, par une heureuse antiphrase l'ἀγῶν ὄντων (4); le qualificatif Ὠκεῖνη vient seulement préciser que, de toutes

(2) Ant., 966: ἀγῶς δὲ ἡμετέρας ὄντων ἀγῶν  
ἀγῶν ὄντων ἢ ὀ Ὠκεῖνης ἀγῶν  
Σαγυρδισσῶν.

(3) Cf. Eurth. ad Dion. 146, qui renvoie au passage même de Sophocle; Bekker, Anecd., 454, 30: ἀγῶν ὄντων ἀγῶν ὄντων.

(4) Eurth., ibid.: «Ὅτι τῶν ἀγῶν, ἀγῶν ὄντων ἢ ἀγῶν ὄντων ὄντων ὄντων ὄντων. — Le nom de « Mer Noire » dont nous qualifions aujourd'hui cette mer ne lui fut donné, peut être, que par les Tartares (cf. cependant ὄντων ὄντων dans



réefs, naufrages, houle marine apparaissent fréquem-  
ment dans leurs tragédies (1). Mais c'est rarement que  
l'impression reste à l'état flou: mers et rivages a-  
vaient leurs démons; aux pays redoutés étaient lo-  
calisées la naissance de ce vent (2) ou la venue  
de cette tempête; ainsi se constituait de bonne  
heure comme une géographie à l'usage des poètes,  
une espèce d'« atlas légique ».

Dans cette géographie les deux mers qui nous occu-  
pent ont chacune leur figure. Ce qui frappe les an-  
ciens dans la mer qui baigne Salmydessus, ce n'est  
point tant la violence de la tempête que l'inhos-  
pitalité des rives. La côte, dépourvue d'anse, n'  
offre sur une longueur de plusieurs kilomètres, au-  
cun port où jeter l'ancre (3); les eaux basses

(1) Cf. notamment la parodos des Suppliantes d'Eschyle, et Agam.  
555 vvv; c'est surtout dans Euripide que ces développements légiques  
se multiplient: Trèc., 444 vvv; Élect., 432 vvv; Phén., 202 vvv., etc.

(2) C'est ainsi que la Thèbe, et plus particulièrement l'Helmos,  
paraissent pour être la demeure des vents; cf. Callim., Art., 114;  
Théophr., De Dauris plant., ἀγῶν ἀγῶν. V, 13, 11.

(3) Sur l'absence de ports, cf. schol. recit. vs τὸ ἀνορθώσι-

6. 409. en rendent l'approche difficile (4), et si l'on par-  
vient à aborder, une population barbare ménage aux  
arrivants la plus cruelle fortune (5). Ainsi s'explique  
le ou les noms qu'elle porta durant l'antiquité  
classique.

La mer de Thrace au contraire ne se fait point  
remarquer par des rives inaccessibles: de bonne heu-  
re les pirates fréquentèrent ses deltas; le rivage plat  
et coupé de nombreux estuaires donne accès à des  
plaines fluviales. « Le port, disent encore aujourd'hui  
les Instructions nautiques en parlant de l'estuaire  
du Nestos, est situé en dedans d'un épi de sable à  
l'extrémité duquel poussent deux bouquets d'arbes-  
très rapprochés; abrité de toutes les directions excepté  
de l'Ouest, ce port offre un bon point de débarque-  
ment auprès d'un village de 12 maisons » (1) A l'époque

6. 410

νῆος γέφυρα τῆς Ἰππῶν; Anien, Per. Pont.-Eux., 37, p. 40. ἀπὸ  
τῆς ἀπὸ τῆς Ἰππῶν τῆς ἀπὸ τῆς Ἰππῶν.

(4) Steph. Ch., 725-26. ἡ ἀπὸ τῆς ἀπὸ τῆς Ἰππῶν.

(5) Anien ibid.: οἱ Ἰππῶν οἱ ἀπὸ τῆς Ἰππῶν οἱ ἀπὸ τῆς Ἰππῶν  
οἱ ἀπὸ τῆς Ἰππῶν οἱ ἀπὸ τῆς Ἰππῶν οἱ ἀπὸ τῆς Ἰππῶν.

(1) Instr. naut., no 691, p. 384; c'est le point par où Wilfse

Historique les îles voisines de Samothrace et de 6. 410  
Tharos y eurent des comptoirs florissants qui avaient  
avec la métropole des rapports constants de commer-  
ce (2). Non, ici, l'élément redoutable, ce n'est point le  
rivage, mais la haute mer; c'est le vent du nord,  
le Βορρὰς Βορρὰς, qui rend la voile inutile et dan-  
gerieuse. La Βορρὰς Βορρὰς est fameuse dans les tea-  
tes anciens, comme de nos jours, pour ses sautes brus-  
ques et ses coups de meltem imprévus. A. travers la tra-  
gedie, les chœurs célèbrent avec effroi la puissance sou-  
veraine des vents de la Thrace qui suffirent à remuer  
la mer jusqu'en ses profondeurs (3); de là la dévotion

abonde au pays des Nikou: Od., IX, 39 vvv; cf. V. Berard, Les Phénici-  
ens et l'Odyssée, II, p. 15-16. - C'est aussi l'avis de l'un des meil-  
leurs géographes de l'Archipel: Philippson, Das Mittelmeergebiet,  
p. 82: « die Küsten... im Altertum wie heute von einigen Kier-  
tenstädten besetzt, welche den Handel des Hinterlandes betreiben ».

(2) Pour Tharos, cf. Thuc., I, 100; pour Samothrace, Herod., VII, 108; une in-  
scription récemment trouvée à Tharos mentionne des fonctionnaires  
spéciaux chargés dans cette île des affaires du continent (οἱ  
ἀπὸ τῆς Ἰππῶν οἱ ἀπὸ τῆς Ἰππῶν οἱ ἀπὸ τῆς Ἰππῶν).

(3) Cf. encore chez Sophocle, Ant., 586 vvv.



Θάλασσα ἔνδρα Ἐσθῆρα καὶ Ἐορὸς

5. 410 toute spéciale que les marins eurent pour le pic de Samothrace et les nombreux ex-voto de navigation qui, à l'époque hellénistique et romaine, se multipliaient dans le sanctuaire des Grands Dieux (4). Mer de Thrace, Pont-Euxin: ces deux mers étaient aussi redoutables, mais elles l'étaient pour deux raisons diverses qui n'échappaient point aux navigateurs d'autrefois, et c'est pourquoi, chez Sophocle comme ailleurs, il importe de ne les point confondre.

Fernand Chapouthier.

Athènes, mars 1924.



Ἐσθῆρα ἔνδρα Ἐορὸς  
Ἐσθῆρα ἔνδρα Ἐορὸς  
Ἐσθῆρα ἔνδρα Ἐορὸς Ἐσθῆρα ἔνδρα Ἐορὸς.

(4) Cf. OGI, 69; Dod., IV, 43, 1-2; Parker, *Aesian*, s. v. *Megaloi Theoi*, col. 2530; Kern, dans *Paul-Wissowa-Kroll*, s. v. *Kabeiros*, col. 1430.